

● BREVET PROFESSIONNEL CHARPENTIER BOIS

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel hautement qualifié. Il intervient dans la réalisation, la réhabilitation et la restauration de charpentes et de tous types de structures en bois.

Il assure le suivi et l'entretien de charpentes et de tous types de structures en bois.

Tout d'abord, il participe au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité du projet que ce soit sur du contemporain ou sur des ouvrages du patrimoine architectural. Ensuite, il partage son temps entre l'atelier et le chantier. En atelier, il prépare, organise et prend en charge la fabrication d'ouvrages tels que les escaliers, abris de jardin, revêtements de façade... ; sur chantier, il monte des charpentes, des étalements.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Charpentier
- Charpentier bois
- Charpentier poseur
- Constructeur bois

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Analyse technique d'un ouvrage

- Décoder et analyser les documents techniques
- Choisir, adapter et justifier une solution technique
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir et optimiser les quantitatifs

Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier

- Analyser les contraintes de réalisation
- Établir le processus de réalisation
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Organiser son intervention sur chantier

Fabrication d'un ouvrage

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Préparer les matériaux, produits et composants
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Assurer la maintenance des matériels

Réalisation de relevés, d'implantation et de contrôles

- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier

Organisation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier

- Observer et analyser une situation de chantier
- Établir le diagnostic d'une situation existante (Restauration)
- Sécuriser l'intervention sur chantier
- Intervenir en restauration sur un ouvrage existant (Restauration)
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, isolants et accessoires
- Assurer le suivi des interventions sur chantier
- Effectuer l'entretien et la maintenance des ouvrages
- Assurer la relation avec les différents intervenants
- Mettre en œuvre la démarche qualité et les mesures de prévention
- Présenter une situation existante
- Animer une équipe
- Rendre compte d'une activité

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou autres dispositifs de formation (dont compétence(s) professionnelle(s) non validée(s) par un jury VAE) :
Contacter le CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la langue française (à l'écrit et à l'oral)

Nom des certifications permettant l'accès :

CAP Charpentier bois
CAP Constructeur bois
CAP Menuisier bois

Pour toute autre certification, contacter le CFA pour vérification des conditions d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Alençon
Bâtiment CFA Rouen

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
1 semaine en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
Prévention aux risques électriques
Prévention des risques liés au travail en hauteur
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences
Expression et Connaissance du Monde
Anglais
Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 37237 enregistré le 13/01/2023)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- BAC PRO Technicien Constructeur Bois
- BAC PRO Technicien du Bâtiment, Etudes et Economie
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- BTS Etude et Economie de la Construction
- BTS Enveloppe du Bâtiment